

Traité sur l'Union européenne :

L'Union œuvre pour le développement durable de l'Europe et un niveau élevé de protection et d'amélioration de la qualité de l'environnement.

60
ROME



60 belles histoires



L'eau, une ressource à préserver

La qualité de l'eau s'améliore en France grâce à la législation européenne

Depuis le début des années 1990, les cours d'eau en France subissent le phénomène d'enrichissement en nutriments des milieux aquatiques, dangereux pour la biodiversité et la santé publique (phénomène d'eutrophisation). Pour y remédier, des mesures ont été prises afin de réduire les teneurs en phosphates dans les détergents des ménages et dans les rejets des stations d'épuration, moderniser les bâtiments d'élevage et réduire l'utilisation des engrais phosphatés.

Diminution importante de la teneur en phosphates

Ces mesures s'inscrivent pleinement dans le cadre de la politique européenne visant à améliorer la qualité de l'eau. Ainsi, l'Union européenne a complété les législations françaises sur les phosphates (taxés puis interdits dans les détergents textiles ménagers) par un règlement européen limitant les phosphates et les composés du phosphore dans tous les détergents en 2012. En parallèle, la directive sur les eaux résiduaires urbaines de 1991 a accéléré les investissements pour l'épuration des eaux usées.

Les obligations de traitement sont renforcées dans les zones sensibles à l'eutrophisation, amenant une diminution importante de la teneur en phosphates dans les rejets des stations d'épuration.

Valeur ajoutée de l'Union européenne

Le cumul des actions prises aux niveaux français et européen a pour effet de diminuer considérablement le phénomène d'eutrophisation : la part des masses d'eau considérées en bon état au vu de la teneur en phosphates est passée de 48 % à 85 % en France entre 1995 à 2013. L'eau circulant sans frontières, la détérioration de la qualité de l'eau affecte l'ensemble de l'Europe. Ainsi, les politiques dans le domaine de l'eau comme dans celui de l'environnement sont largement définies au niveau européen.



CHIFFRES CLES

- 85 % des cours d'eau en bon état pour le paramètre «phosphore» en 2013.
- 92,5 % du flux de pollution traité en zones sensibles conformément aux exigences de la directive eaux résiduaires urbaines.

Pour en savoir plus, rendez-vous [ici](#)